



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 70103

Numéro SIREN : 443 998 745

Nom ou dénomination : BBC

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2017 sous le numéro de dépôt 15557

021370103

07 SEP. 2017

17B1552

BBC
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8.000 euros
Parc d'Activités, Domaine des 3 fontaines
34230 LE POUGET
443 998 745 RCS Montpellier

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

 *Cahier Inform*

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

Comptes annuels

31/12/2016

B.B.C

Parc d'Activités Domaine Trois fontaines

34230 LE POUGET

Comptes annuels au 31/12/2016

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

I- Comptes annuels

ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **B.B.C** pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci – joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du Bilan en Euros : 1 391 741
 - Chiffre d'affaires en Euros : 904 723
 - Résultat net comptable en Euros : 391 050
-

Fait à CLERMONT L HERAULT

Le 16 juin 2017

HENRI DEVIC

**EXPERT COMPTABLE
GERANT ASSOCIE**

Actif

Rubriques	31/12/2016	% du poste	% de l'actif	31/12/2015	% du poste	% de l'actif
Capital souscrit non appelé	-	0%	0%	-	0%	0%
Immobilisations incorporelles	0	0%	0%	0	0%	0%
Immobilisations corporelles	750 926	100%	54%	811 974	100%	90%
Immobilisations financières	1 492	0%	0%	1 492	0%	0%
Actif immobilisé	752 418	100%	54%	813 466	100%	0,90
Stocks	2 080	0%	0%	2 871	3%	0%
Créances	609 871	95%	44%	48 665	56%	5%
Disponibilités	30 784	5%	2%	35 167	41%	4%
Actif circulant	642 735	100%	46%	86 703	100%	0,10
Comptes de régularisation	-		0%	-		0%
TOTAL ACTIF	1 395 153		100%	900 169		100%

Passif

Rubriques	31/12/2016	% du poste	% du passif	31/12/2015	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	8 000	2%	1%	8 000	8%	1%
Résultat de l'exercice	391 050	81%	28%	25 826	27%	3%
Autres capitaux propres	84 001	17%	6%	62 675	65%	7%
Capitaux propres	483 050	100%	35%	96 501	100%	0,11
Autres fonds propres	-		0%	-		0%
Provisions / risques et charges	-		0%	-		0%
Emprunts et dettes financières	568 822	62%	41%	666 904	83%	74%
Autres dettes	343 281	38%	25%	136 764	17%	15%
Dettes	912 103	100%	65%	803 669	100%	0,89
Comptes de régularisation passif	-		0%	-		0%
TOTAL PASSIF	1 395 153		100%	900 169		100%

Rubrique	01/01/2016	01/10/2015	Variation	
	31/12/2016	31/12/2015		
	12	3	Montant	%
Concessions, brevets et droits similaires				
205000	Concessions et droits similaires brevets	7 139	7 139	
280500	Amort.des concessions et droits simil.	(7 139)	(7 139)	
Terrains				
211100	Terrains nus	202 533	203 349	(816)
		200 235	200 235	
212000	Agencements et aménagements de terrains	8 158	8 158	
281200	Amort.des agencts et aménagts de terrain	(5 860)	(5 044)	(816)
				-16,17
Constructions				
213100	Bâtiments	492 645	531 830	(39 185)
		783 703	783 703	
281310	Amort.des batiments	(291 059)	(251 874)	(39 185)
				-15,56
Autres immobilisations corporelles				
216000	Oeuvres d'arts	55 748	76 795	(21 047)
		3 412	3 412	
218100	Inst.générales,agenc,aménag divers	73 544	73 544	
218200	Matériels de transport	79 251	79 251	
218300	Matériels de bureau et informatique	4 753	4 753	
218400	Mobilier	16 892	16 892	
281600	Amort. oeuvres d'arts	(3 411)	(3 411)	
281810	Amort.inst.générales,agencts,amen.divers	(26 578)	(19 224)	(7 354)
				-38,26
281820	Amort.matériels de transport	(72 151)	(59 452)	(12 699)
				-21,36
281830	Amort.des matériels de bureau et inform.	(4 381)	(3 792)	(588)
				-15,51
281840	Amort.du mobilier	(15 584)	(15 178)	(405)
				-2,67
Autres participations				
261000	Parts sociales CRCA	1 287	1 287	
		287	287	
261100	PART SOCIALES MAS OLIVIER	1 000	1 000	
Autres immobilisations financières				
275500	Cautions	205	205	
		205	205	
Actif immobilisé		752 418	813 466	(61 048)
				-7,50
Stocks de marchandises				
371000	Marchandises (ou groupe) a	2 080	2 871	(791)
		2 080	2 871	(791)
				-27,55
Clients et comptes rattachés				
411000	Clients	556 436	43 524	512 912
		492 392	43 524	448 868
418100	Clients factures a etablr	64 044		64 044
				1 178,46
				1 031,31
Autres créances				
444000	Etat impôt sur les bénéfices	53 435	5 141	48 294
			1 314	(1 314)
445660	TVA déductible sur autres biens et serv.	66	1 408	(1 342)
				-95,31
445830	TVA S/FACT NON PARVENUES	346	92	254
				277,20
447100	Taxe locale équipement	2 327	2 327	
Actif circulant & charges constatées d'avance				
		642 735	86 703	556 032
				641,30
Total général				
		1 395 153	900 169	494 984
				54,99

Rubrique	01/01/2016	01/10/2015	Variation	
	31/12/2016	31/12/2015	Montant	%
	12	3		
Capital social ou individuel	8 000	8 000		
101000 Capital individuel ou capital social	8 000	8 000		
Réserve légale	800	800		
106100 Réserve légale	800	800		
Autres réserves	25 826		25 826	
106800 Autres reserves	25 826		25 826	
Résultat de l'exercice	391 050	25 826	365 224	1 414,19
Subventions d'investissement	57 375	61 875	(4 500)	-7,27
131000 Subventions d'équipement	90 000	90 000		
139100 Subv.d'équipt inscrites au compte résultat	(32 625)		(32 625)	
139100 Subv.d'équipt inscrites au compte résultat		(28 125)	28 125	100,00
Capitaux propres	483 050	96 501	386 550	400,57
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	543 699	626 877	(83 178)	-13,27
164300 Emprunt bâtiment 3 fontaines	436 990	496 261	(59 271)	-11,94
164400 Pret 3 fontaines complément	58 954	65 626	(6 673)	-10,17
164410 Emprunt 207 peugeot		272	(272)	-100,00
164420 Emprunt transporter et coccinelle		7 808	(7 808)	-100,00
164430 PRET 98793 GOLF DH-415-VT PBE	7 247	11 741	(4 494)	-38,28
164440 PRET 264933 - EXTENSION BUREAUX	40 510	45 170	(4 661)	-10,32
Emprunts et dettes financières divers	25 123	40 027	(14 904)	-37,23
165000 Dépôts et cautionnements reçus	24 480	24 480		
168800 Intérêts courus sur pret	643	739	(96)	-12,99
455110 C/C M et Mme BEAUCLAIR		14 808	(14 808)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 172	24 835	3 336	13,43
401000 Fournisseurs	26 624	24 835	1 789	7,20
408100 Factures non parvenues sur fourn.divers	1 548		1 548	
Dettes fiscales et sociales	315 109	111 929	203 180	181,53
428200 Dettes prov.pour congés à payer	9 430	24 825	(15 395)	-62,01
431000 URSSAF	13 532	15 847	(2 315)	-14,61
437400 HUMANIS / RETRAITE CADRE ET NC	3 247	3 051	196	6,43
437820 ALLIANZ SANTE/PREVOYANCE	1 737	2 285	(548)	-23,97
438200 Charges sociales sur C.P.	4 313	14 999	(10 686)	-71,25
444000 Etat impôt sur les bénéfices	179 819		179 819	
445510 TVA à décaisser	14 082	49 080	(34 998)	-71,31
445710 TVA collectée	76 937	454	76 483	16 833,80
445840 Taxes s/le CA s/factures à établir	10 674		10 674	
448600 Etat - charges à payer	1 337	1 387	(50)	-3,62
Total des dettes & comptes de régularisation	912 103	803 669	108 434	13,49
Total général	1 395 153	900 169	494 984	54,99

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises	107 011	19 293	87 718
Production vendue de biens			
Production vendue de services	797 713	119 307	678 405
Chiffre d'affaires net	904 723	138 600	766 123
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	(381)		(381)
Autres produits			
Produits d'exploitation	904 342	138 600	(381)
Achats de marchandises (et droits de douanes)	82 929	14 328	68 601
Variations de stock de marchandises	791	1 289	(498)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	73 677	16 772	56 904
Impôts, taxes et versements assimilés	5 200	1 370	3 830
Salaires, traitements et charges sociales	94 808	55 097	39 712
Dotations sur immobilisations et actif circulant	61 048	16 890	44 158
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			
Charges d'exploitation	318 453	105 747	212 706
RESULTAT D'EXPLOITATION	585 889	32 854	553 036
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5		5
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Produits financiers	5		5
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	16 393	4 465	11 927
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	16 393	4 465	11 927
RESULTAT FINANCIER	(16 388)	(4 465)	(11 923)
Produits exceptionnels	5 149	1 125	4 024
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels	5 149	1 125	4 024
Charges exceptionnelles	360		360
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnelles	360		360
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 788	1 125	3 663
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	183 240	3 688	179 552
BENEFICE OU PERTE	391 050	25 826	365 224

Rubrique	01/01/2016	01/10/2015	Variation	
	31/12/2016	31/12/2015	Montant	%
	12	3		
Ventes de marchandises	107 011	19 293	87 718	454,66
707100 VENTES DES PRODUITS NOMACOR	107 011	19 293	87 718	454,66
Production vendue de services	797 713	119 307	678 405	568,62
706000 PREST SERV ICES EMBOUT S SERVICES	403 508	56 997	346 510	607,94
708011 Refact. EDF	9 959	2 054	7 906	384,93
708012 Refact. EAU	315	303	12	3,87
708013 Refact. SFR	6 776	76	6 700	8 761,46
708015 Refact. nom de domaine		114	(114)	-100,00
708200 Commissions BOURRASSE	15 808	1 780	14 028	788,10
708205 Commissions Nomacorc 20%	152 295	31 050	121 246	390,49
708240 COMMISSION ANALYSEUR		1 488	(1 488)	-100,00
708300 Loyer 3 fontaines	203 657	24 480	179 177	731,93
708800 Charges locatives 3 fontaines	2 784	966	1 818	188,22
708810 Refacturation taxe foncière	2 610		2 610	
Chiffres d'affaires nets	904 723	138 600	766 123	552,76
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de	(381)		(381)	
791300 TRANSFERT DE CHARGES IJSS MALADIE	(381)		(381)	
Total des produits d'exploitation	904 342	138 600	765 742	552,48
Achats de marchandises	82 929	14 328	68 601	478,79
607000 Achats bouchons nomacorc	74 368	12 381	61 987	500,66
607010 Achats bouchon bourasse	8 561	1 947	6 614	339,71
Variation de stocks de marchandises	791	1 289	(498)	-38,63
603710 VAR STOCK	791	1 289	(498)	-38,63
Autres achats et charges externes	73 677	16 772	56 904	339,28
606110 Edf gdf	11 379	2 162	9 217	426,32
606120 Eau 3 fontaines	400	282	118	41,71
606200 Carburants	676	202	474	235,04
606300 Fournit entretien & petit équipe		279	(279)	-100,00
606400 Fournitures administratives	874	848	27	3,14
611100 Entretien bureau	3 480	1 207	2 273	188,22
615500 Travaux d'entret.et répar.s/biens mob.	1 856	1 740	116	6,67
616100 Multirisques	360	268	92	34,30
616200 Assurances sur emprunts	2 106	567	1 539	271,48
616300 Assurances sur transport	3 096	743	2 354	316,98
618200 NOMS DE DOMAINES WEB		350	(350)	-100,00
618510 Formations	912		912	
622100 PRESTATION JFB	14 200		14 200	
622200 Commissions et courtages sur ventes	2 892		2 892	
622600 Honoraires	3 033	699	2 334	333,83
622800 Prestation comptable et adm.	3 101	775	2 326	300,00
623000 Publicite publicat. relat. publiq.		83	(83)	-100,00
623410 CADEAUX AU PERSONNEL	330	440	(110)	-25,00

625050	Frais déplacement Gilles Hulme	3 117	1 295	1 823	140,78
625051	Frais déplacement francoise	8 487	2 010	6 477	322,18
625053	FRAIS ARRIBAT SYLVAIN	2 774	686	2 088	304,44
625054	FRAIS PIERRE ALEX ANGE	495		495	
625055	FRAIS WIRTH JEREMIE	205		205	
625120	PEAGE	1 126	195	931	477,95
625710	REPAS	17	53	(36)	-67,70
626000	Frais postaux et de télécommunications	20		20	
626200	TELEPHONE FIXE	783	194	589	304,08
626210	TELEPHONE PORTABLE	6 690	1 389	5 301	381,63
626220	Internet	455	165	290	175,55
627010	Frais bancaires CA	813	142	672	473,08
Impôts, taxes et versements assimilés		5 200	1 370	3 830	279,44
631200	Taxe d'apprentissage	545	189	356	188,50
633300	Particip.employeurs à la form.prof.cont.	441	151	290	192,96
635115	CFE	1 345	121	1 224	1 011,57
635116	CVAE	259	67	192	286,57
635120	Taxe foncière	2 610	639	1 971	308,45
637810	CSG CRDS Déductible		130	(130)	-100,00
637820	CSG CRDS Non déductible		74	(74)	-100,00
Salaires et traitements		69 866	38 107	31 760	83,34
641100	Salaires,appoint.,commissions de base	80 127	27 353	52 775	192,94
641200	Congés payés	(15 395)	9 635	(25 030)	-259,77
641210	LA MONDIALE CONT AN 1125		134	(134)	-100,00
641220	LA MONDIALE CONTRA RA 1427		985	(985)	-100,00
641310	INDEMNITES TRANSACTIONNELLES	2 625		2 625	
641600	INDEMNITES JOURNALIERES SS	2 509		2 509	
Charges sociales		24 942	16 990	7 952	46,80
645100	Cotisations à l'URSSAF	26 578	10 791	15 786	146,29
645200	Cotisations aux mutuelles	5 143	1 685	3 458	205,18
645210	Charges / prov congés payés	(10 686)	6 694	(17 381)	-259,63
645300	Cotisations aux caisses de retraite	5 756	1 801	3 955	219,63
645500	Cotisation prevoyance	1 165	346	820	237,19
646050	RSI unifié		675	(675)	-100,00
647500	Médecine du travail pharmacie	408		408	
649000	CICE	(3 421)	(5 002)	1 581	31,61
Amortissements des immobilisations		61 048	16 890	44 158	261,44
681100	Dotations aux amortissements	61 048	16 890	44 158	261,44
Total des charges d'exploitation		318 453	105 747	212 706	201,15
Résultat d'exploitation		585 889	32 854	553 036	1 683,32
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'ac		5		5	
762100	Intérêts parts sociales CRCA	5		5	
Total des produits financiers		5		5	
Intérêts et charges assimilées		16 393	4 465	11 927	267,12
661130	Intérêts / prêt CA 3 fontaines	13 770	3 714	10 056	270,78

661140	Intérêts / prêt complement 3 fontaines	1 837	490	1 347	274,65
661141	Intérêts / emprunt 164410	1	6	(6)	-90,33
661142	Intérêts / empmrunt 164420	75	57	17	30,56
661143	INTERET / EMPRUNT 164430	134	43	90	207,39
661144	INTERET / EMPRUNT 164440	577	154	423	273,97
Total des charges financières		16 393	4 465	11 927	267,12
Résultat financier		(16 388)	(4 465)	(11 923)	-267,01
Résultat courant avant impôts		569 501	28 389	541 113	1 906,09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		649		649	
771800	Produits exceptionnels de gestion	649		649	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 500	1 125	3 375	300,00
777000	Quote part subv.invest.virée au rés.ex.	4 500	1 125	3 375	300,00
Total des produits exceptionnels		5 149	1 125	4 024	357,66
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		360		360	
671800	Aut. charg. excep. sur oper. gest.	360		360	
Total des charges exceptionnelles		360		360	
Résultat exceptionnel		4 788	1 125	3 663	325,62
Impôts sur les bénéfices		183 240	3 688	179 552	4 868,55
Total des produits		909 496	139 725	769 770	550,92
Total des charges		518 446	113 900	404 546	355,18
Bénéfice ou perte		391 050	25 826	365 224	1 414,19

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

Annexe

31/12/2016

B.B.C

Parc d'Activités Domaine Trois fontaines

34230 LE POUGET

Annexe au 31/12/2016

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce : article 9 & 11 ; décret n°83-1020 du 23 novembre 1983, article 7.21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	20 ans
- Œuvre d'arts	5 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

B. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sortie ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables (suite)

D. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E. Primes de remboursement des obligations.

Les primes des remboursements sont amorties au prorata des intérêts courus par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

F. Provisions réglementées.

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

Le tableau 2056 fait apparaître, le cas échéant, l'état de ces provisions.

G. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

H. Opérations à long terme.

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

I. Faits majeurs de l'exercice..

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 139		
Terrains	208 393		
Constructions sur sol propre	783 703		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	76 957		
Matériel de transport	79 251		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 645		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	1 169 950		
Participations et mises en équivalence			
Autres participations	1 287		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	205		
Total des immobilisations financières	1 492		
TOTAL	1 178 581		

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 139	
Terrains			208 393	
Aménagements fonciers			783 703	
Améliorations du fonds				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles			76 957	
Animaux reproducteurs			79 251	
Animaux de service			21 645	
Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			1 169 950	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations			1 287	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			205	
Total des immobilisations financières			1 492	
TOTAL			1 178 581	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	7 138,99			7 138,99
Terrains	5 044	816		5 860
Constructions sur sol propre	251 874	39 185		291 059
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements :				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers	22 635	7 354		29 990
Matériel de transport	59 452	12 699		72 151
Mat de bureau et informatique, mobilier	18 971	994		19 964
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	357 975,90	61 048,00		419 023,90
TOTAL	365 114,89	61 048,00		426 162,89

CHARGES A PAYER

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	643
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 548
Dettes fiscales et sociales	15 080
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	17 271

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<u>Immobilisations financières</u>	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
<u>Créances</u>	
- Créances clients et comptes rattachés	64 044
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	64 044

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires				-	
2- Actions amorties				-	
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)				-	
4- Actions préférentielles				-	
5- Parts sociales	8 000			8 000	1 €
6- Certificats d'investissements				-	
Total	8 000	-	-	8 000	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales	8 000	1 €	100%
6- Certificats d'investissements			

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus

Catégorie	Total	Au profit de :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Aval et cautions	-					
Effets escomptés non échus	-					
Crédit-bail, redevances restant à courir	-					
Aval et cautions	-					
- Intérêts sur emprunt	7 068	7 068				
- Commandes sur immobilisations	-					
- Commandes en cours	-					
- Découverts consentis	-					
- Possibilités d'excomptes	-					
Total	7 068	7 068	-	-	-	-

Engagements donnés

Catégorie	Total	Au profit de :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Aval et cautions	-					
Effets escomptés non échus	-					
Crédit-bail, redevances restant à courir	-					
Aval et cautions	-					
- Intérêts sur emprunt	44 341					44 341
- Commandes sur immobilisations	-					
- Commandes en cours	-					
- Découverts consentis	-					
- Possibilités d'excomptes	-					
Total	44 341	-	-	-	-	44 341

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

II – Dossier de gestion

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

Dossier de gestion

31/12/2016

B.B.C

Parc d'Activités Domaine Trois fontaines

34230 LE POUGET

Dossier de gestion au 31/12/2016

Rubriques	N	%	N-1	%	Variation	%
Ventes de marchandises + Production	904 723	100%	138 600	100%	766 123	553%
Ventes de marchandises	107 011	12%	19 293	14%	87 718	455%
Transferts charges exploitat° liées à la marge commerciale		0%		0%		
Coût d'achats des marchandises vendues	83 720	9%	15 617	11%	68 103	436%
Marge commerciale	23 291	22%	3 676	19%	19 615	534%
Production vendue	797 713	88%	119 307	86%	678 405	569%
Production stockée		0%		0%		
Production immobilisée		0%		0%		
Déstockage de production		0%		0%		
Production de l'exercice	797 713	88%	119 307	86%	678 405	569%
Transferts charges exploitat° liées à la Valeur Ajoutée	(381)	-0%		0%	(381)	
Consommation de l'exercice en provenance de tiers	73 677	8%	16 772	12%	56 904	339%
Valeur ajoutée	746 946	83%	106 211	77%	640 735	603%
Subventions d'exploitation		0%		0%		
Transferts charges exploitat° liées à l'E.B.E		0%		0%		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 200	1%	1 370	1%	3 830	279%
Charges de personnel	94 808	10%	55 097	40%	39 712	72%
Excédent Brut d'Exploitation/ Insuffisance Brute d'Exploitation	646 937	72%	49 744	36%	597 193	1201%
Reprise s/charges d'exploitation et transferts de charges		0%		0%		
Autres produits		0%		0%		
Dotations aux amortissements et provisions	61 048	7%	16 890	12%	44 158	261%
Autres charges		0%		0%		
Résultat d'exploitation	585 889	65%	32 854	24%	553 036	1683%
Quote part de résultat s/opérations faites en commun		0%		0%		
Produits financiers	5	0%		0%	5	
Charges financières	16 393	2%	4 465	3%	11 927	267%
Résultat courant avant impôts	569 501	63%	28 389	20%	541 113	1906%
Produits exceptionnels	5 149	1%	1 125	1%	4 024	358%
Charges exceptionnelles	360	0%		0%	360	
Résultat exceptionnel	4 788	1%	1 125	1%	3 663	326%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		0%		0%		
Impôts sur les bénéfices	183 240	20%	3 688	3%	179 552	4869%
RESULTAT DE L'EXERCICE	391 050	43%	25 826	19%	365 224	1414%
Produits des cessions d'éléments d'actif		0%		0%		
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		0%		0%		
Résultat net sur cessions		0%		0%		

Variation du fonds de roulement

Rubriques	N	N-1	Variation
Ressources			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	391 050	25 826	1414%
+ Dotations aux amortissements et provisions	61 048	16 890	261%
- Reprises sur charges calculées			
- Quote part subvention d'investissement virée au résultat	4 500	1 125	300%
+ ou - Résultat sur cession d'actifs immobilisés			
Capacité d'autofinancement	447 598	41 591	976%
- Retrait de l'exploitant			
Capacité d'autofinancement net	447 598	41 591	976%
+ Réductions rattachées à des participations			
+ Cessions d'éléments d'actifs immobilisés (- TVA reversée)			
+ Réductions des immobilisations financières	1 492		
+ Augmentations du capital ou apports de l'exploitant	60 451		
+ Augmentations des dettes financières	526 015	(20 059)	-2722%
+ Subventions d'investissement reçues	90 000		
Total des ressources	1 125 556	21 532	5127%
Emplois			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	7 139		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 169 950		
Acquisitions d'immobilisations financières	1 492	1 000	49%
Total des investissements	1 178 581	1 000	1 178
Prélèvements sur capital - Dividendes			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital	34 626		
Remboursement dettes financières	584 809		
Total des emplois	1 798 016	1 000	179702%
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	(672 459)	20 532	-3375%

Origine de la variation de trésorerie

Rubriques	N	N-1	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant Brut)	2 080	2 871	-28%
Clients et comptes rattachés (Montant Brut)	556 436	43 524	1178%
Autres créances (Montant brut)	53 435	5 141	939%
Dettes (Hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs	28 172	24 835	13%
Fournisseurs d'immobilisations			
Autres dettes (Y compris intérêts courus sur emprunts)	315 109	126 737	149%
Besoin en fonds de roulement	268 671	(100 036)	-369%
Fonds de roulement	299 455	(64 869)	-562%
TRESORERIE	30 784	35 167	-12%

Ratios de gestion

Rubriques	N	N-1	Variation
Frais financiers	16 393	4 465	
Chiffre d'affaires HT	904 723	138 600	
IMPORTANCE DES FRAIS FINANCIERS	2	3	(1,41)

La valeur de ce ratio permet d'apprécier la situation financière de l'entreprise

Rubriques	N	N-1	Variation
Frais financiers	16 393	4 465	
Excédent Brut d'Exploitation	646 937	49 744	
PART DE FRAIS FINANCIERS / RESULTAT	3	9	(6,44)

Ce ratio permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à faire face à ses frais financiers.

Ratios de structure financière

Rubriques	N	N-1	Variation
Total actif net	1 395 153	900 169	
Endettement total	912 103	803 669	
SOLVABILITE GLOBALE	153	112	40,95

Ce ratio met en évidence le risque que la structure financière fait courir aux prêteurs.

Rubriques	N	N-1	Variation
Endettement total	912 103	803 669	
Fonds propres	483 050	96 501	
ENDETTEMENT	189	833	(643,99)

Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis à vis de ses créanciers.

Ratios de financement

Rubriques	N	N-1	Variation
Dotations aux amortissements	61 048	16 890	
Valeur ajoutée	746 946	106 211	
AUTONOMIE FINANCIERE	8	16	(7,73)

Ce ratio mesure la part des investissements dans la valeur ajoutée.

Rubriques	N	N-1	Variation
Marge brute d'autofinancement	451 717	42 716	
Fonds propres	483 050	96 501	
AUTOFINANCEMENT	94	44	49,25

Ce ratio indique les possibilités pour l'entreprise d'autofinancer sa croissance.

Ratios de la rentabilité financière

Rubriques	N	N-1	Variation
Résultat net	391 050	25 826	
Capitaux propres	483 050	96 501	
RENTABILITE NETTE DES CAPITAUX PROPRES	81	27	54,19

Ce ratio mesure la rémunération globale des capitaux propres.

Rubriques	N	N-1	Variation
Capacité d'autofinancement	447 598	41 591	
Capitaux propres	483 050	96 501	
FLUX DE FONDS DEGAGES PAR LES CAPITAUX PROPRES	93	43	49,56

Ce ratio permet d'apprécier l'aptitude à dégager des ressources.

Ratios de mesure de la rentabilité d'exploitation

Rubriques	N	N-1	Variation
Marge commerciale	23 291	3 676	
Chiffre d'affaires Hors Taxes	904 723	138 600	
TAUX DE MARGE COMMERCIALE (Activité négoce)	3	3	(0,08)

Ce ratio permet d'apprécier la stratégie commerciale de l'entreprise ainsi que l'influence des contraintes du marché et de la politique des prix de vente.

Rubriques	N	N-1	Variation
Valeur ajoutée	746 946	106 211	
Chiffre d'affaires Hors Taxes	904 723	138 600	
TAUX DE VALEUR AJOUTEE	83	77	5,93

C'est l'instrument de mesure du degré d'intégration d'une entreprise.

Rubriques	N	N-1	Variation
Excédent brut d'exploitation	646 937	49 744	
Chiffre d'affaires Hors Taxes	904 723	138 600	
TAUX D'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	72	36	35,62

Ce ratio mesure le niveau relatif du résultat.

Ratios de liquidité

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	904 723	138 600	
Actif immobilisé brut	1 178 581	1 178 581	
ROTATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	77	12	65

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux immobilisations brutes.

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	904 723	138 600	
Capitaux propres	483 050	96 501	
ROTATION DES CAPITAUX PROPRES	187	144	43,67

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux capitaux propres.

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

III – Liasse fiscale

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

Liasse fiscale

31/12/2016

B.B.C

Parc d'Activités Domaine Trois fontaines

34230 LE POUGET

Liasse fiscale au 31/12/2016

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2065-SD

Exercice ouvert le

01/01/2016

et clos le

31/12/2016

Régime simplifié d'imposition ☐

Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquiés C du CGI) ☐

Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société

SAS B.B.C

Beauclair Jacques
04 67 96 39 48

SIRET

4 4 3 9 9 8 7 4 5 0 0 0 2 2

Adresse du siège social

Adresse du principal établissement

Parc d'Activités Domaine Trois

34230 LE POUGET

Ancienne adresse en cas de changement

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 0 1 / 0 1 / 2 0 1 6

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SARL

JFB

48 BD GAMBETTA

34800

CLERMONT L HERAULT

FR

SIRET

8 0 1 8 7 6 1 3 7 0 0 0 1 0

B - ACTIVITÉ

Activités exercées achat, vente fourn se rapportant à...

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (CF. NOTICE DE LA DÉCLARATION N°2065)

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% 532 749

Bénéfice imposable à 15 % et / ou à 28 % 38 120

Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

Bénéfice imposable à 28 %

2 - Plus-values

V à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

V à long terme

Autres PV

PV à long terme

PV exonérées

imposables à 19%

imposables à 19%

imposables à 0%

(art. 238 quindecies)

3 - Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐

Jeunes entreprises innovantes ☐

Zone franche urbaine ☐

Pôle de compétitivité ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐

Autres dispositifs ☐

Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies ☐

Société d'investissement immobilier côtée ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, ☐
art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, ☐

art. 244 quater X

D- IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% | _____

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique «Recherche de formulaires» numéros d'imprimés «2032» ou «2033», formulaires «2032-NOT» ou «2033-NOT».

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable S/I: S

SARL HENRI DEVIC

44 Boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L HERAULT

04 67 96 90 57

Tél: 04 67 96 21 57

Nom et adresse du conseil

S/I :

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné

N° d'agrément du CGA | | | | | | |

Tél :

Identité du déclarant

Date : Lieu :

Qualité et nom du signataire : M Beauclair Jacques représentant la

Signature :

F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a
	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d
		e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f
		g
		h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)	

G - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

H-DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	---

- CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)

Retenues d'impôts sur les bénéfices, d'impôts sur le revenu, d'impôts sur les sociétés, d'impôts sur les plus-values, d'impôts sur les successions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice _____

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice _____

MVLT réalisée au cours de l'exercice _____

MVLT restant à reporter _____

Désignation de l'entreprise : P.B.C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise Parc d'Activités Domaine Trois		34230 LE POUGET	Durée de l'exercice précédent * 12
Numéro SIRET * 4 4 3 9 9 8 7 4 5 0 0 0 2 2		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD
Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		B.B.C	N°	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8.000.....)		DA	8 00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	80
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	25 80
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	391 00
	Subventions d'investissement		DJ	57 30
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	483 00
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	543 60
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	25 10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	28 10
	Dettes fiscales et sociales		DY	315 10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	912 10	
Écarts de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 395 10	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
			ID	
			IE	
			EF	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG	445 60
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : B.B.C				Néant ☐				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
					Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	107 011	FB	FC	107 011		
	Production vendue							
							biens *	FD
	services *	FG	797 713	FH	FI	797 713		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	904 723	FK	FL	904 723		
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	(38)		
	Autres produits (1) (11)				FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	904 3		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	82 9	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	7	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	73 6	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 2	
	Salaires et traitements *					FY	69 8	
	Charges sociales (10)					FZ	24 9	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	61 0	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	318 4	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	585 8	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 3	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	16 3	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 38)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	569 5	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise B.B.C										Néant ☐	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	5	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	4
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	183
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	909
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	518
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	391
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *						HP		
			— Crédit-bail immobilier						HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées							IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées							IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)							HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)							RD		
	(9)	Dont transferts de charges							A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)							A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires		A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES								360			
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS											
QUOTE PART SUBVENTION VIRES AU RESULTAT											
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise B.B.C										Néant		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, appo et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	7 139	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	208 393	KH		KJ			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	783 703	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	76 957	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	79 251	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	21 645	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	1 169 950	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	1 287	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	205	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	1 492	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 178 581	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	7 139	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	208 393	IZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	783 703	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	76 957	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	79 251	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	21 645	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		NZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	1 169 950	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 287	ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	205	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 492	2H				

Désignation de l'entreprise **B.B.C**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 139	PF		PG		PH	7 139
TOTAL II									
Terrains		PI	5 044	PJ	816	PK		PL	5 860
Constructions	Sur sol propre	PM	251 874	PN	39 185	PO		PQ	291 059
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	22 635	QE	7 354	QF		QG	29 990
	Matériel de transport	QH	59 452	QI	12 699	QJ		QK	72 151
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 971	QM	994	QN		QO	19 964
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	357 976	QV	61 048	QW		QX	419 024
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	365 115	ØP	61 048	ØQ		ØR	426 163

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorpo- rées TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gdes, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gdes, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW				Total général non venant (NS + NT + NU)		NY				Total général non venant (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **B.B.C**Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **B.B.C**Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	205	UV	205	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	556 436		556 436						
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (anciennement constituée) UO	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	412		412					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 327		2 327					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	50 696		50 696						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	610 076	VU	610 076	VV				
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	543 699		77 197		314 822		151 68		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	25 123		25 123						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	28 172		28 172						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 430		9 430						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	22 830		22 830						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	179 819		179 819						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	101 693		101 693						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 337		1 337						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	912 103	VZ	445 601		314 822		151 68		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	83 178	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 202							

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

[illegible]

DÉDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

Désignation de l'entreprise : B.B.C	Néant ☐ *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	9 43
--	----	------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

2058-C-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise | B.B.C

Néant |

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres Réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	25 826		Dividendes		ZD	25 826
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE	
					Report à nouveau		ZF	
	TOTAL I	ØF	25 826				ZG	
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	25 826
							TOTAL II	

DISTRIBUTIONS (ARTICLE 235 TER ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice | XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
	- Sous-traitance			YT	3 480
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	23 226
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	46 971
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	73 677
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	1 604
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	3 596
Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	5 200	
TVA	- Montant de la TVA collectée			YY	169 749
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	27 670
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016)			ØZ	80 127
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			ØS	
DIVERS	- Effectif moyen du personnel (dont : apprentis : handicapés) :			YP	3.00
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	%
	Numéro de centre de gestion agréé	XP			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		
N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		
- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					
Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR		

Désignation de l'entreprise : **B.B.C**

Néan

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ②	Long terme ⑩			Plus-va taxable 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : B. B. C

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 16 % ².Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹.

- ¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G.
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à ce
du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : B.B.C

Néant

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

2059-E-SD

Formulaire obligatoire

SAS

B.B.C

Néant

Exercice ouvert le

01/01/2016

et clos le

31/12/2016

Durée en nombre de mois 1 2

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe

SARL

JFB

801876137

PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	OA	107 013
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	797 713
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	904 723

CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	82 923
Variation de stocks (marchandises)	OO	793
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	73 673
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	157 393

I - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	747 323
-----------------------------	--------------------------	-----------	----------------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	747 323
--	-----------	----------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	☒	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	904 723
Période de référence	GY 0 1 0 1 2 0 1 6	GZ	3 1 1 2 2 0 1 6
Date de cessation		HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 4 3 9 9 8 7 4 5 0 0 0 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: B.B.C

ADRESSE (voie) Parc d'Activités Domaine Trois

CODE POSTAL 34230

VILLE LE POUGET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL

Dénomination JFB

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 1 8 7 6 1 3 7

% de détention 100.00

Nb de parts ou actions

8000

Adresse : N° 48 Voie BD GAMBETTA

Code Postal 34800

Commune CLERMONT L HERAULT

Pays FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néan

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 4 3 9 9 8 7 4 5 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE B.B.C

ADRESSE (voie) Parc d'Activités Domaine Trois

CODE POSTAL 34230

VILLE LE POUGET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays

14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

EBP Informatique 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Néant ☐

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé

Désignation et n° siren de la société tête de groupe

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes ☐

PME au sens communautaire ☒

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIC	3 42

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements
consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (COMPLÉMENT)

Montant crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	57 02
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPOTS (UTILISATION DE LA VALEUR AUT « AUTRES CRÉDITS D'IMPÔTS »)

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

2069A-SD

épenses engagées au titre de l'année 2016

Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD et 2069-A-2-SD peuvent être télé-déclarées en utilisant la procédure EDI-TDFC.

Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique « Professionnels »

Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au Ministère de la Recherche, les données lui étant directement transmises. Le modèle de dossier justificatif du CIR est à la disposition des entreprises sur le [site du Ministère de la Recherche](#).

Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Exercice ouvert le

0 1 0 1 2 0 1 6

Clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Cachet du Service	Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé	N° SIREN de l'entreprise	Code NACE
	SAS B.B.C	4 4 3 9 9 8 7 4 5	
	Parc d'Activités Domaine Trois	(ancienne adresse en cas de changement)	Code Activité NAF
	34230 LE POUGET		8292Z
			Activités
			G3

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)		CX	☐
N° SIREN de la société mère			
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée			
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)		DX	
Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en N-1		AZ	☐
Entreprises nouvelles créées en 2015	BZ ☐	Préciser la date de début d'activité (cf. notice)	
PME au sens communautaire	KZ ☐	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf. notice)	
Chiffre d'affaires HT	DZ 904 723		
Nombre de salariés	CZ 3	EZ	Nombre de « jeunes docteurs » (si dépenses déclarées ligne I-5)
Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS	IZ ☐	GZ	☐
		Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)	

- DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE	2016
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1		
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2		
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3		
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4		
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5		
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3 + ligne 4) x 50 %] + ligne 5	6		
Montant total des dépenses de fonctionnement (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)		7	
Prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8		
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9		
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10		
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11		
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12		
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13		
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)		14	

ORGANISMES PUBLICS

Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, avec un lien de dépendance en France.....

15a

avec un lien de dépendance à l'étranger

15b

Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, sans lien de dépendance en France : (indiquer le double du montant).....

16a

sans un lien de dépendance à l'étranger

16b

Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics mentionnés aux lignes

15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)

17

ORGANISMES PRIVÉS

Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance en France.....

18a

avec un lien de dépendance à l'étranger

18b

Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance en France.....

19a

sans un lien de dépendance à l'étranger

19b

Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés

(ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)

20

Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés

Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le montant indiqué ligne 20

Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le résultat du calcul précité.....

21

TOTAL DES DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE

Total des opérations de sous-traitance (ligne 17 + ligne 21)

22

Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance :

Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23

Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23

Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21.....

23

Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance

(ligne 16a + ligne 16b + ligne 19a + ligne 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 - ligne 23)).....

24

Plafonnement général des dépenses de sous-traitance

- Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a,b et 16a,b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25

- Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b)(lignes 16a,b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25

- Sont complétées [(les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a et/ou 19b)] + (lignes 16a et/ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25.....

25

Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements

Si la somme des lignes 23 et 24 n'excède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26

Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26

26

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE

ANNÉE CIVILE 2016

Montant des dépenses de recherche (ligne 14 + ligne 26).....

27

Montant des subventions publiques remboursables ou non.....

28a

Pour les sous-traitants, le montant des sommes encaissées au titre des opérations de recherche qui leur ont été confiées.....

28b

Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt.....

29

Montant des remboursements de subventions publiques.....

30

Montant net total des dépenses de recherche

(ligne 27 - ligne 28a - ligne 28b - ligne 29 + ligne 30)

31a

Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer.....

31b

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT

ANNÉE CIVILE 2016

Frais de collection.....

32

Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €.....

33

Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)

34

Montant des subventions publiques remboursables ou non.....

35

Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt.....

36

Montant des remboursements de subventions publiques.....

37

Montant net total des dépenses de collection

(ligne 34 - ligne 35 - ligne 36 + ligne 37)

38a

Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer.....

38b

Montant net total des dépenses de recherche et de collection (ligne 31a + ligne 38a)

39a

Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer.....

39b

021370103

07 SEP. 2017

17315557

BBC
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8.000 euros
Parc d'Activités, Domaine des 3 fontaines
34230 LE POUGET
443 998 745 RCS Montpellier

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016



CABINET ALBRIZIO & ASSOCIES

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie de Montpellier
GREEN PARK, bat A , 149 avenue du Golf
34670 BAILLARGUES

Tél. 04 67 59 82 78

Fax 04 67 59 48 34

Courriel : experts@bastide-albrizio.fr

S.A.S. BBC

Parc d'activités – Domaine des Trois Fontaines

34230 – LE POUGET

Exercice clos le 31 décembre 2016

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A.S. BBC

31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice couru du 1/01/2016 au 31/12/2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la S.A.S. BBC tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification des appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a N'EXCÈDENT PAS 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE

Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	40b
Montant du crédit d'impôt (ligne 40 x 30 %)	41
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	43b

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION

Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	44b
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 44a x 30 %)	45
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer avant plafonnement	47b
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	48
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement :	
Si le montant ligne 48 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 50a	
Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a	
Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € - montant ligne 48)	50a
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	50b

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer	51b

B. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a SONT SUPÉRIEURES À 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE

Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 €)	52a
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	52b
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche (ligne 52a x 30 %)	53
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a - 100 000 000 €)	54
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54 x 5 %)	55
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	58b

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION

Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	59b
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 52a)	60
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60) x 30 %]	61
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 59a - ligne 60) > 0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a - ligne 60) x 5 %]	62
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	66
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement :	
Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a	
Si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65	
Si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer	68b
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)	69a
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer	69b

V - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION ENGAGÉES PAR LES PME AU SENS COMMUNAUTAIRE

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

ANNÉE CIVILE 2016

Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits.....	70	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits.....	71	199
Autres dépenses de fonctionnement ((ligne 70 x 75 %) + (ligne 71 x 50 %)).....	72	100
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale, frais de dépôt de dessins et modèles.....	73	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale, dessins et modèles.....	74	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés.....	75	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (ligne 70 + ligne 71 + ligne 72 + ligne 73 + ligne 74 + ligne 75)	76	299
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €).....	77	299
Montant des subventions publiques remboursables ou non.....	78	
Pour les sous-traitants, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiées.....	79	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt.....	80	
Montant des remboursements de subventions publiques.....	81	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 77 - ligne 78 - ligne 79 - ligne 80 + ligne 81).....	82a	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer.....	82b	
Montant total du crédit d'impôt ligne 82a x 20 %	83	60
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87c).....	84	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 83 + ligne 84).....	85a	60
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un département d'outre-mer.....	85b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 51a ou 69a + ligne 85a)	86a	60
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un département d'outre-mer.....	86b	

V - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt			
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		87a	87b	87c	

VI - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt			
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		88a	88b	88c	

VII - UTILISATION DE LA CRÉANCE**1. ENTREPRISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS :**

Reporter le montant du crédit d'impôt déterminé sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

2. ENTREPRISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU :

Reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 85a sur la déclaration de résultats et sur la déclaration de revenus n° 2042 C

3. MOBILISATION DE CRÉANCE AUPRÈS D'UN ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT

Montant des créances dont la mobilisation est demandée	89
--	----

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

VIII - SIGNATURE

À LE POUGET

Le 25/04/2017

Nom, Qualité M Beauclair Jacqu représentant l

Signature

Adresse email olivier.henridevic@orange.fr

Téléphone

II- Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques :

J'ai également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Baillargues,
Le 15 juin 2017

Pour la société de Commissariat aux comptes
Commissaire aux comptes signataire
Gioacchino ALBRIZIO



Cabinet ALBRIZIO & ASSOCIES
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Montpellier
GREEN PARK, bat A , 149 avenue du Golf
34670 BAILLARGUES

Tél. 04 67 59 82 78
Fax 04 67 59 48 34
Courriel : experts@bastide-albrizio.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Monsieur,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

J'ai été avisé des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

✓ **Convention d'intégration fiscale :**

Modalités :

Le groupe formé par les sociétés JFB (société-mère), EMBOUTEILLAGE SERVICES, MALMONT et BBC (filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés conformément à l'article 223 A du Code général des impôts, à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016. L'intégration fiscale ne sera réellement effective, qu'à compter du 1^{er} janvier 2017.

Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.

✓ Convention d'assistance et d'animation :

Modalités :

Aux termes de cette convention, JFB assistera, contrôlera et animera BBC, en déterminant d'une part ses orientations stratégiques et en définissant d'autre part sa politique d'ensemble. JFB lui rendra également des services techniques, commerciaux et administratifs.

Au titre des prestations d'animation, JFB perçoit une rémunération fixée en fonction du temps passé. Les montants seront définis chaque année et feront l'objet d'un avenant à ladite convention des prestations d'assistance et d'animation.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction pour une ou plusieurs périodes d'une année.

Montants comptabilisés :

7 200 € H.T. Les parties ont estimé la rémunération annuelle de la prestation d'animation et d'assistance de JFB à un montant de 7.200 € HT.

Date d'effet :

1^{er} janvier 2016.

Baillargues, Le 15 juin 2017

Pour la société de Commissariat aux comptes

Commissaire aux comptes signataire
Giacchino ALBRIZIO



HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

I- Comptes annuels

Actif

Rubriques	31/12/2016	% du poste	% de l'actif	31/12/2015	% du poste	% de l'actif
Capital souscrit non appelé	-	0%	0%	-	0%	0%
Immobilisations incorporelles	0	0%	0%	0	0%	0%
Immobilisations corporelles	750 926	100%	54%	811 974	100%	90%
Immobilisations financières	1 492	0%	0%	1 492	0%	0%
Actif immobilisé	752 418	100%	54%	813 466	100%	0,90
Stocks	2 080	0%	0%	2 871	3%	0%
Créances	609 871	95%	44%	48 665	56%	5%
Disponibilités	30 784	5%	2%	35 167	41%	4%
Actif circulant	642 735	100%	46%	85 703	100%	0,10
Comptes de régularisation	-	-	0%	-	-	0%
TOTAL ACTIF	1 395 153		100%	900 169		100%

Passif

Rubriques	31/12/2016	% du poste	% du passif	31/12/2015	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	8 000	2%	1%	8 000	8%	1%
Résultat de l'exercice	391 050	81%	28%	25 826	27%	3%
Autres capitaux propres	84 001	17%	6%	62 675	65%	7%
Capitaux propres	483 050	100%	35%	96 501	100%	0,11
Autres fonds propres	-	-	0%	-	-	0%
Provisions / risques et charges	-	-	0%	-	-	0%
Emprunts et dettes financières	568 822	62%	41%	666 904	83%	74%
Autres dettes	343 281	38%	25%	136 764	17%	15%
Dettes	912 103	100%	65%	803 668	100%	0,89
Comptes de régularisation passif	-	-	0%	-	-	0%
TOTAL PASSIF	1 395 153		100%	900 169		100%

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises	107 011	18 293	87 718
Production vendue de biens			
Production vendue de services	797 713	119 307	678 405
Chiffre d'affaires net	904 723	138 600	766 123
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	(381)		(381)
Autres produits			
Produits d'exploitation	904 342	138 600	(381)
Achats de marchandises (et droits de douanes)	82 929	14 328	68 601
Variations de stock de marchandises	791	1 289	(498)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	73 677	16 772	56 904
Impôts, taxes et versements assimilés	5 200	1 370	3 830
Salaires, traitements et charges sociales	94 808	55 097	39 712
Dotations sur immobilisations et actif circulant	61 048	16 890	44 158
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			
Charges d'exploitation	318 453	105 747	212 706
RESULTAT D'EXPLOITATION	585 889	32 854	553 036
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5		5
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Produits financiers	5		5
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	16 393	4 465	11 927
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	16 393	4 465	11 927
RESULTAT FINANCIER	(16 388)	(4 465)	(11 923)
Produits exceptionnels	5 149	1 125	4 024
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels	5 149	1 125	4 024
Charges exceptionnelles	360		360
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnelles	360		360
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 788	1 125	3 663
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	183 240	3 688	179 552
BENEFICE OU PERTE	391 050	25 826	365 224

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

Annexe

31/12/2016

B.B.C

Parc d'Activités Domaine Trois fontaines

34230 LE POUGET

Annexe au 31/12/2016

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce : article 9 & 11 ; décret n°83-1020 du 23 novembre 1983, article 7.21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	20 ans
- Œuvre d'arts	5 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

B. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sortie ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables (suite)

D. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E. Primes de remboursement des obligations.

Les primes des remboursements sont amorties au prorata des intérêts courus par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

F. Provisions réglementées.

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

Le tableau 2056 fait apparaître, le cas échéant, l'état de ces provisions.

G. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

H. Opérations à long terme.

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

I. Faits majeurs de l'exercice..

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 139		
Terrains	208 393		
Constructions sur sol propre	783 703		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions Installations générales			
Installations techniques et outillage Industriel			
Installations générales, agencements et divers	76 957		
Matériel de transport	79 251		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 645		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	1 169 950		
Participations et mises en équivalence			
Autres participations	1 287		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	205		
Total des immobilisations financières	1 492		
TOTAL	1 178 581		

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 139	
Terrains			208 393	
Aménagements fonciers			783 703	
Améliorations du fonds				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles			76 957	
Animaux reproducteurs			79 251	
Animaux de service			21 645	
Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			1 169 950	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations			1 287	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			205	
Total des immobilisations financières			1 492	
TOTAL			1 178 581	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	7 135,89			7 135,89
Terrains	5 044	815		5 859
Constructions sur sol propre	251 874	39 185		291 059
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst. générales, agencements et divers	22 635	7 354		29 989
Matériel de transport	59 452	12 659		72 111
Mat. de bureau et informatique, mobilier	18 971	994		19 965
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations incorporelles	357 976,00	61 048,00		419 024,00
TOTAL	365 114,89	61 048,00		426 162,89

CHARGES A PAYER

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	643
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 548
Dettes fiscales et sociales	15 080
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	17 271

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	64 044
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	64 044

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires					
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales	8 000			8 000	1 €
6- Certificats d'investissements					
Total	8 000			8 000	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales	8 000	1 €	100%
6- Certificats d'investissements			

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SCP DENEL GUILLEMAIN RIEU DE CROZALS
TREZEGUET - DORIA AVOCATS

23B rue Maguelone
34000 Montpellier

V/REF :

N/REF : 2002 B 70103 / 2017-B-15557

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 07/09/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Rapport du commissaire aux comptes

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 30/06/2017

Concernant la société

BBC

Société par actions simplifiée

Parc d'Activité Domaine des Trois Fontaines

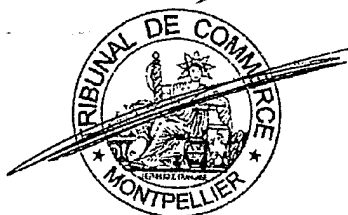
34230 Le Pouget

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-15557 le 07/09/2017

R.C.S. MONTPELLIER 443 998 745 (2002 B 70103)

Fait à MONTPELLIER le 07/09/2017,

LE GREFFIER



BBC
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8.000 euros
Parc d'Activités, Domaine des 3 fontaines
34230 LE POUGET
443 998 745 RCS Montpellier

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2017 DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille dix-sept
Le trente juin
A neuf heures

La société JFB, Société à responsabilité limitée au capital de 8.007.460 euros sise 48 boulevard Gambetta -34800 CLERMONT L'HERAULT immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 801 876 137 représentée par ses gérants M. Jacques BEAUCLAIR et Mme Frédérique BEAUCLAIR, associée unique a adopté la résolution suivante :

[...]

DEUXIEME DECISION (*Affectation du résultat*)

L'associée unique décide d'affecter une perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 391.050 euros de la manière suivante:

Origine

- | | |
|---|---------------|
| - Résultat bénéficiaire de l'exercice : | 391.050 euros |
| - Compte « Autres réserves » : | 25.826 euros |

Affectation

- | | |
|---|---------------|
| - Au compte « autres réserves », soit : | 391.050 euros |
|---|---------------|

Capitaux propres

Les capitaux propres de la Société ressortent à 483.050 euros, contre 96.501 euros au titre de l'exercice précédent.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

[...]

POUR UN EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus

Catégorie	Total	Au profit de :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Aval et cautions						
Effets escomptés non échus						
Crédit-bail, redevances restant à courir						
Aval et cautions						
- Intérêts sur emprunt	7 068	7 068				
- Commandes sur immobilisations						
- Commandes en cours						
- Découvertes consenties						
- Possibilités d'excomptes						
Total	7 068	7 068				

Engagements donnés

Catégorie	Total	Au profit de :				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Aval et cautions						
Effets escomptés non échus						
Crédit-bail, redevances restant à courir						
Aval et cautions						
- Intérêts sur emprunt	44 341					44 341
- Commandes sur immobilisations						
- Commandes en cours						
- Découvertes consenties						
- Possibilités d'excomptes						
Total	44 341					44 341